

3 décembre 2002

02.174
ad 02.030

Postulat du groupe radical

Moins de subventions, plus de responsabilité

Au budget 2003, les subventions accordées augmentent de près de 67 millions de francs par rapport au budget 2002.

L'octroi des subventions est soumis aux conditions mentionnées dans la loi sur les subventions du 1^{er} février 1999.

Une bonne gestion des subventions doit se faire dans le respect des principes énoncés ci-après:

La transparence: la crédibilité des institutions passe par la transparence. Les règles appliquées sont connues. Les actions de l'Etat sont communiquées. La transparence favorise les contrôles techniques et politiques.

La responsabilité: elle implique de clarifier les rôles exécutifs, législatifs et administratifs.

L'efficience: soit un assainissement des finances publiques.

L'efficacité: l'action de l'Etat se doit d'être efficace et intervenir au bon moment, cela comprend également une évaluation des résultats.

Dans le cadre de l'application et du respect de ces quatre principes énoncés, nous demandons au Conseil d'Etat d'examiner:

1. si les demandes se justifient en regard de prestations fournies par les services;
2. s'il n'y aurait pas moyen de satisfaire ces demandes de manière moins coûteuse;
3. le renforcement de la présence de l'Etat dans les différentes associations, fondations dont il finance le déficit;
4. d'accroître le pouvoir réel de la commission de gestion et des finances;
5. l'application d'un système comptable afin que l'on puisse procéder à des comparaisons entre les différentes collectivités bénéficiant de subventions.

De plus, le groupe radical souhaite connaître la date de la publication du règlement d'application de la loi sur les subventions qui doit avoir pour but de favoriser les économies et augmenter la transparence dans le cadre de l'octroi de subventions.

Signataires: C. Schallenberger, M. Grossmann, D. Cottier, B. Zumsteg, Y. Morel, M.-L. Béguin, M. Schafroth, R. Debély, B. Keller, Ph. Haeberli, F. Rutti, S. Vogel, A. Gerber et J.-B. Wälti.